



Communiqué

Aménagements provisoires et animations de la place de la Gare

Résultats de l'évaluation externe

Les aménagements provisoires et les animations de la place de la Gare ont été jugés nécessaires et satisfaisants. C'est ce qui ressort d'une évaluation par le bureau laouliia auprès de la population réalisée en 2023.

C'est à la suite de l'annonce du retard des travaux de la gare à l'automne 2022 par l'Office fédéral des transports et les CFF que la Ville de Lausanne a mis en place des aménagements provisoires et des animations sur la place de la Gare, inaugurés en décembre 2022. Dès le départ, la Ville a fait savoir son souhait d'évaluer son action, confirmé par le Conseil communal. C'est maintenant chose faite avec une évaluation externe réalisée par un acteur spécialisé auprès de 429 personnes, sous la forme de micros-trottoirs, d'entretiens individuels avec cinq acteurs économiques et d'observations du site. « Faire évaluer l'action publique par la population et des experts devrait être un passage obligé ; elle en ressort toujours meilleure. Dans le cas présent, l'évaluation va nous servir pour le futur chantier et pour nourrir le projet définitif de la place de la Gare » souligne Natacha Litzistorf, conseillère municipale.

De résultats riches d'enseignements et d'améliorations

Plus de 90% des personnes sondées estiment que les aménagements provisoires étaient nécessaires en attendant la reprise des travaux de la Gare. Quant aux animations, 68% pensent qu'elles l'étaient également et répondaient à leurs attentes. Mais ces dernières sont autres pour la place définitive, qui doit avant tout être un espace fonctionnel entre les différents modes de transports (76%), un lieu d'attente, de repos ou de pique-nique (29%), et moins un site pour des animations (10%). Par ailleurs, un point d'attention doit être accordé à la propreté des lieux et au sentiment de sécurité. La note pour l'accessibilité à la Gare en métro (9,2/10) est excellente, très bonne à pieds (8.32/10) et à vélo (7.19/10), un peu moins bonne en bus (7.18/10), à moto (6.09/10), en taxi (5,95/10) et mauvaise en voiture (4.03/10). S'il est d'ores et déjà acquis que les arrêts de bus seront de retour sur la place définitive, une attention particulière sera apportée aux places dépose-minute pour personnes valides ou à mobilité réduite (PMR) ainsi qu'aux emplacements de livraisons et arrêts taxis, notamment pendant la période de travaux. Cette évaluation démontre également que le comportement de chacune et chacun dans l'utilisation inadéquate des espaces de stationnements crée l'essentiel des problèmes. Par ailleurs, alors qu'il n'y a jamais eu autant de végétal et d'ombre qu'avec ces aménagements provisoires, les personnes sondées en demandent encore plus, ce qui sera le cas avec la place définitive. Enfin, l'évaluation renforce l'idée que la signalétique est un enjeu crucial, pendant la période de chantier et pour la place définitive, sur lequel Ville, CFF et tl travaillent de concert.



Reprise des aménagements provisoires par les CFF

Les aménagements provisoires, qui devraient rester en place jusqu'à fin août 2024, sont repris par les CFF depuis le 1^{er} mai dernier. La Ville ne prévoit plus d'animations sur le site jusqu'à la reprise des travaux sur la place de la Gare. A noter enfin que la Ville a pu facturer aux CFF le coût des aménagements et de leur exploitation qui se monte à CHF 585'000.- ; cette information répond notamment, et en partie, à un postulat de la conseillère communale Mathilde Maillard.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 7 mai 2024